



Association des professionnels et superviseurs
Association of Professionals and Supervisors

Le 1er octobre 2008

COMMUNIQUÉ

LES MEMBRES APPROUVENT LA CONVENTION COLLECTIVE DE 2008

Comme ils l'ont fait pour le projet sur les avantages sociaux, les membres participants de l'APS ont donné leur aval au renouvellement de leur convention collective avec une marge supérieure à 96%. Le vote pour ces deux décisions se déroulait simultanément en raison de la date de signature du protocole de renouvellement de la convention survenue le 29 août.

De fait les membres devaient également se prononcer sur deux autres résolutions concernant des décisions d'ordre financier pour l'Assemblée annuelle des membres qui se tiendra cette année dans la région de Toronto le 26 octobre. On aurait pu assister à un véritable record de votation si les 5 officiers en lice n'avaient pas été reconduits par acclamation.

Le résultat du vote sur la convention a aussitôt été communiqué à la direction de la société afin de confirmer le statut syndical du projet qui avait d'abord été accepté par le comité de négociation puis par l'Exécutif national. Les parties vont maintenant procéder à la rédaction finale du protocole pour aligner les versions françaises et anglaises car on sait qu'elles sont toutes les deux de valeur égale dans le contrat APS. Par la suite, les deux parties procéderont à la signature du nouveau contrat qui aura été préparé selon les dispositions du protocole.

L'entente s'étendra sur une période de cinq années soit du premier juillet 2008 au 30 juin 2013. Les augmentations de salaire pour l'année en cours s'appliqueront à partir du 23 juin et les paiements qui s'y rattachent seront versés sur la paye du 29 janvier 2009.

Comme pour les versions antérieures de la convention, l'APS a demandé l'endossement des membres de la haute direction de la société pour souligner son engagement envers une tradition de coopération. Les réponses viendront sans doute bientôt afin de conclure cette dernière étape du processus de négociation.